



**tic&société**

Vol. 2, n° 2 | 2008  
Société de l'information ?

---

## L'imposition d'un syntagme : la Société de l'Information

**Bernard Miège**

---



### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/467>  
DOI : 10.4000/ticetsociete.467

### **Éditeur**

Association ARTIC

### **Référence électronique**

Bernard Miège, « L'imposition d'un syntagme : la Société de l'Information », *tic&société* [En ligne], Vol. 2, n° 2 | 2008, mis en ligne le 03 avril 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/467> ; DOI : 10.4000/ticetsociete.467

---

Licence Creative Commons

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

### **Bernard MIÈGE**

Professeur émérite de Sciences de l'information et de la communication  
Gresec (équipe d'accueil N°608)  
Université Stendhal Grenoble 3

Bernard.Miege@u-grenoble3.fr

Institut de la Communication et des Médias  
11 avenue du 8 mai 1945  
BP 337  
F 38434 Echirolles cedex

Bernard Miège est depuis 2005 professeur émérite de sciences de l'information - communication à l'Université Stendhal Grenoble 3. Auteur de 16 ouvrages, dont plusieurs ont été traduits dans diverses langues, et de nombreux articles, il travaille dans les domaines suivants: 1° l'industrialisation de la culture, de l'information et des communications; 2° les mutations de l'espace public; 3° l'insertion dans les sociétés des TIC; et 4° l'épistémologie de l'information – communication.

Son statut de professeur émérite lui permet de poursuivre ses travaux de recherche, l'encadrement de doctorants et des actions de coopération scientifique internationale au sein du laboratoire GRESEC.

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

### Résumé

L'expression (ou syntagme) Société de l'Information<sup>1</sup> bénéficie d'une histoire déjà longue (une quarantaine d'années) marquée par l'échec de plusieurs tentatives pour la conceptualiser. Elle recèle en elle toute une série d'enjeux, d'abord des enjeux sociaux – discursifs réactivés depuis une douzaine d'années avec les programmes transnationaux de développement des Techniques de l'Information et de la communication et à l'occasion des Sommets Mondiaux de la Société de l'Information (de Genève en 2003 puis de Tunis en 2005) ; et ensuite des enjeux proprement communicationnels que l'article s'efforce de mettre à jour: l'informationnalisation ; la promotion des objets techniques et des réseaux plus celle des contenus ; la recomposition et l'extension du système des médias ; et la maîtrise des flux transnationaux d'information et de communication. Finalement l'emploi du syntagme est loin d'être anodin.

Informationnalisation; Société de l'Information; Sommets Mondiaux de la Société de l'Information ; systèmes des médias ; techniques de l'information et de la communication (TIC)

### Abstract

The term (or syntagm) Information Society has a long history, already forty years, marked by the failure of several attempts to conceptualize it. It encompasses a range of stakes issues: first social-discursive issues reactivated over the past dozen years with transnational programs for the development of information and communication technologies (ICTs) and at the World Summits on the Information Society (Geneva in 2003 and Tunis in 2005); and secondly, issues that are specifically communicational. It is these issues that the paper addresses: informationalization; the promotion of technologies and networks as vehicles rather than their content; the modification and the expansion of media systems and the control of transnational flows of information and communication. Finally the use of the phraseterm "Information Society" is far from harmless.

---

<sup>1</sup> Une première version de cet article a donné lieu à une communication au Congrès de l'ACFAS de Montréal des 17-18 mai 2006 dans le cadre du colloque du GT 13 « Communication ».

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

**Keywords:** Informationnalisierung; information technology and communication (ICT); Information Society; media systems; World Summits on the Information Society.

### **Resumen**

La expresión (o sintagma) Sociedad de la Información tiene una larga historia (unos cuarenta años) marcada por el fracaso de varios intentos de conceptualizarla. En dicha expresión permanecen ocultos múltiples retos, que el presente artículo pretende mostrar. En primer lugar, los retos sociales–discursivos, reactivados hace una docena de años por los programas transnacionales de desarrollo de las Técnicas de información y de la Comunicación, y por la Cumbre Mundial de la Sociedad de la Información, (en sus dos sesiones: Ginebra, en 2003 y Túnez, en 2005). En segundo lugar, los retos propiamente comunicacionales: la informacionalización, la promoción de objetos técnicos y de redes y menos de los contenidos, la recomposición y la extensión del sistema de medios, y el control de los flujos transnacionales de información y comunicación. Por último se apunta que el empleo del sintagma dista mucho de ser anodino y sin intención.

**Palabras clave:** Informacionalización, Sociedad de la Información, Cumbre Mundial de la Sociedad de la Información, Sistema de medios, Técnicas de la Información y de la Comunicación

Bernard MIÈGE

La force d'un syntagme ou d'un terme, c'est de se faire oublier et d'être employé sans une claire conscience des enjeux de toutes natures impliqués par son usage ou même sans une connaissance minimale des étapes antérieures qui ont été nécessaires pour le forger. Cette qualification, incontestablement, peut être appliquée à la *Société de l'Information* ou *Société d'Information* que l'on désignera ci-après par le sigle SI. D'une part, le plus souvent, les enjeux discursifs de l'emploi du syntagme sont méconnus ou passés sous silence ; d'autre part, ils échappent à la perception des utilisateurs les enjeux extra-discursifs et finalement toute une série de significations dissimulées : sur quoi insiste-t-on quand dans un discours social on fait référence à la SI ? que met-on en évidence ? et à quoi s'oppose-t-on ? de quoi se différencie-t-on ?

A partir du moment où une expression s'est effectivement imposée/ a été imposée, on pourra trouver vain et quelque peu pusillanime le souci d'éclairer le parcours d'un syntagme repris aujourd'hui largement, du moins dans les milieux professionnels directement concernés, chez les responsables politiques, parmi les membres des agences publiques ou internationales, mais aussi dans un bon nombre de « communautés académiques ». On pourra également s'étonner que cette volonté d'éclaircissement intervienne alors qu'apparemment, la pression s'est quelque peu atténuée après une décennie (approximativement du milieu des années quatre-vingt-dix au milieu de la première décennie du siècle présent) d'effervescence en tous sens autour de l'expression ; sans doute l'agenda thématique international s'est-il sensiblement déplacé autour de thématiques plus actuelles ou spécifiques, mais cela ne semble pas réduire en quoi que ce soit l'acceptation des significations accompagnant la SI, d'autant que celle-ci s'est en quelque sorte naturalisée, et ce quasiment à l'échelon mondial. Ce ne sont plus seulement les publicistes disposant de quelque renommée ou les dirigeants d'agences internationales qui sont les porteurs de l'expression, mais maintenant les journalistes, les médiateurs ainsi que les diffuseurs du savoir (technique) pratique. Et par ailleurs, rares sont les termes qui ont acquis une telle aura : développement, globalisation, etc.

En outre l'information n'est pas le seul qualificatif accolé à la (aux) société(s) contemporaine(s). On peut en citer bien d'autres, par ordre alphabétique : les sociétés sont également désignés comme étant de communication, de connaissance, de contrôle, de réseaux, du savoir, de surveillance (ou d'enfermement, et même de sécurité), d'ubiquité, etc. Mais on conviendra que tous ces qualificatifs n'aspirent qu'à traduire une dimension transversale le plus souvent exacerbée mais en réalité partielle du développement des sociétés contemporaines, ou plutôt des plus développées d'entre elles : rien de tel avec la SI qui a pris la suite de la société antérieurement définie comme post-

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

industrielle et entend traduire des phénomènes qui sont au cœur du développement sociétal (du reste arbitrairement dissociés du mode de production dans lequel ils se déroulent).

Pour tenter de mettre en évidence ce que la SI entraîne dans son sillage sans le préciser explicitement et formellement, nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps, nous nous efforcerons de catégoriser ce que sont les enjeux sociaux- discursifs impliqués dans/ induits par l'emploi du syntagme de SI. Dans un deuxième temps, nous chercherons à mettre en exergue ce que recouvre, du point de vue d'une approche info-communicationnelle, et pas seulement sociologique ou socio- politique, l'analyse de la présumée SI.

Mais, préalablement, il importe de préciser ce que sera mon positionnement théorique face à cet objet multi-dimensionnel que se révèle être la SI. Cela me conduit tout d'abord à me situer par rapport au courant théorique de l'économie politique de la communication et à redire comme d'autres (V. Mosco, A. Mattelart, F. Webster, etc.) que la pertinence actuelle de travaux relevant de ce courant suppose l'adjonction d'interrogations et d'objets nouveaux par rapport aux éléments fondateurs, au rang desquels la critique argumentée, la déconstruction devrais-je écrire, de la SI est en bonne place. Par ailleurs, par rapport à mes axes de recherche personnels, la question telle que je vais l'aborder dans les deux sections ci-après, se relie très directement à deux orientations que je m'efforce d'approfondir et de compléter régulièrement :

- (1) d'une part, l'analyse des modalités complexes de l'ancrage des TIC dans les sociétés contemporaines, dans les différents champs sociaux comme dans les organisations et institutions sociales (sur ce point, se reporter notamment à un ouvrage synthétique récent, Miège, 2007) ;
- (2) d'autre part, l'obligation de penser la relation Information – Communication ( les deux concepts se trouvant articulés, non par un trait d'union, mais par un tiret), et ce dans le but de fonder une approche qui, à la différence de la plupart des sciences humaines et sociales s'intéressant plus ou moins à eux, ne se place pas dans une situation d'extériorité mais les traite *per se* comme un objet de connaissance (cf. en particulier, Miège, 2004).

Enfin, je n'oublie pas que je travaille au sein d'un laboratoire, le GRESEC, qui définit ses recherches comme visant à élucider *les enjeux* de la communication contemporaine, ou du moins certains d'entre eux. Ce qui caractérise ces enjeux, c'est leur transversalité, leur positionnement dynamique

(en relation avec des stratégies d'acteurs sociaux), et leur aptitude à représenter des phénomènes complexes et des processus ; comment ne pas voir que la SI constitue dorénavant un enjeu majeur ?

## **1. De la difficulté persistante à déconstruire ce qui se révèle pourtant fort peu conceptualisé**

Depuis près de quatre décennies, tout se passe comme si la SI était indifférente aux critiques ou questionnements qui lui étaient régulièrement adressés. Elle tend à fonctionner en circuit clos, s'autoalimentant des perspectives qu'elle trace, généralement appuyées sur une vision optimisée du monde de la technique.

### **1.1. La relative impuissance de la critique**

La critique scientifique ou académique de la SI est ancienne mais elle n'a pas réussi à entamer sérieusement le potentiel de croyances attaché depuis le début au syntagme voire même à réduire l'intérêt pour les avantages qu'il est censé apporter, par différence avec la société industrielle. Sans remonter aux propositions des cybernéticiens, assurément fondatrices, c'est avant tout vers les travaux sociologiques orientés autour de la société post-industrielle qu'il faut se tourner pour identifier les premières analyses du paradigme informationnel tel qu'il est envisagé par les auteurs identifiant l'avenir des sociétés dans la SI ; on trouvera ainsi des tentatives assez complètes de conceptualisation aussi bien chez A. Touraine (1969), D. Bell (1976), Z. Brezsinski (1971) ou Y. Masuda (1982), voire J.R. Beniger (1989) ainsi que J. Berleur et alii (1990). En dehors de ces publications spécialisées, c'est par l'intermédiaire de médiateurs influents que ces travaux ont été plus largement diffusés : au premier rang des ces publications à grande diffusion dans de nombreuses langues on doit citer le consultant et futurologue américain A. Toffler avec *The Third Wave* (Toffler, en français 1980), ouvrage qui a été un *best seller* mondial.

L'expression a cheminé mais semble avoir connu comme une éclipse au cours de la décennie quatre-vingt. C'est en fait la relance du programme de développement technologique autour des TIC (techniques de l'information et de la communication), avec notamment le plan américain des autoroutes de l'information conduit par Al Gore et les différents programmes européens (auquel le nom de W. Bangeman est attaché) et nationaux qui lui redonnent de l'influence. Et ce sont surtout le livre de R. Reich (Reich, 1991) et les trois ouvrages de M. Castells (Castells, traduction française 1998, 1999 et 1999, avec une préface de Touraine) qui en assurent le soubassement intellectuel. Il

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

est à noter que Castells, qui a entrepris cette somme dès le milieu des années quatre-vingt, ne reprend pas le syntagme de SI mais qu'il met en avant dans le surtitre des trois volumes l'expression de *The Network Society* qui, même en français, sera préférée au surtitre de la traduction française : *L'ère de l'information*, en relation avec l'avancée de la médiatisation technique de la communication. Cependant, pour notre propos, ces glissements sémantiques sont de peu d'importance : si Castells ne s'intéresse pas explicitement à la société de l'information et préfère parler de « mode de développement informationnel » et d' « informationnalisme », son analyse se situe bien dans la continuité des travaux sociologiques précités : son préfacier Alain Touraine, qui fut son directeur de thèse, ne manque pas de le lui rappeler : « Peut-être vais-je au-delà de ce que souhaite l'auteur, mais il me semble que la notion de société d'information est forte, et même indispensable, précisément parce que se construisent, dans un champ technique nouveau, de nouveaux rapports de domination et de dépendance qui sont proprement structurels et ne doivent donc pas être confondus avec la possession ou la non-possession de la capacité de gérer les changements qui mènent une société industrielle à se transformer en une société d'information. » (Touraine in Castells, tome 1, 1998, p. 13). Etrange situation où certes le préfacier relie la somme à ses propres travaux publiés près de trois décennies avant, mais où surtout il fait rappel à l'auteur installé depuis aux États-Unis que le développement informationnel ne saurait être séparé des rapports sociaux de production, et que la société de l'information prend ses marques dans la société industrielle.

Quoiqu'il en soit, les textes se référant expressément à la SI se multiplient bien avant que les Sommets Mondiaux du même nom ne lui apportent une sorte de consécration (cf. ci-après), oscillant entre deux pôles plus ou moins complémentaires. D'un côté on peut faire état d'analyses se focalisant sur la floraison des discours de la SI : utopie du 21<sup>e</sup> siècle, discours sans frontières, imaginaire, discours intériorisant symboliquement la technique, discours de la circulation généralisée, discours utopique de gestion de l'innovation technologique, fiction, idéologie, un nouvel esprit pour le capitalisme, etc. Deux publications, l'une issue d'une recherche collective (Berthoud et alii, 2000), l'autre contenant les Actes d'un colloque édités par la *Revue européenne des sciences sociales* (Berthoud, 2002), traduisent bien cette dimension d'une interrogation assez largement partagée par des auteurs se rattachant à plusieurs disciplines des sciences sociales.

D'un autre côté, différents auteurs entendant ne pas en rester au seul niveau d'une analyse socio-discursive ou symbolique, discutent les fondements des travaux promouvant la SI, et interrogent les stratégies et politiques menées en

Bernard MIÈGE

son nom. On évoquera seulement ici des auteurs se rattachant à l'économie politique de la communication, mais d'autres pourraient être convoqués. F. Webster est l'un de ces auteurs qui se sont attachés avec le plus de constance et le plus de détermination à critiquer avec une argumentation précise les thèses de D. Bell ; son ouvrage *Theories of the Information Society* (Webster, 1995 [2002]) est à cet égard fort éclairant ; il comprend un chapitre entièrement consacré à cette question où l'on peut lire ceci :

« The foundations of Bell's 'post-industrial' model are insecure. As such, it is apparent that his equation of 'post industrial' and 'information' societies is untenable: since his argument that professional, white-collar and service work represents PIS is miscued, so must collapse his assertion that 'post- industrialism' is an adequate account of the information age. Above all, perhaps, there are no signs of a *break* with former societies appearing – indeed quite the reverse. »<sup>2</sup>  
(Webster, 2002, p. 52).

Autrement dit, le développement de l'information n'est pas en soi un élément suffisant pour conclure à l'émergence d'une société d'un type nouveau. A. Mattelart, quant à lui, tout en se montrant très attentif à l'émergence des réseaux mondiaux de communication, montre que l'émergence rapide dans les représentations collectives de la notion de SI (qu'il tient pour le « logo de la globalisation »), ne peut se comprendre qu'en l'inscrivant dans une histoire de longue durée qu'il s'efforce de reconstruire selon une démarche généalogique (Mattelart, 2001, 2003). Le questionnement de la SI donne lieu en 2000 à un dossier centré de la revue *Réseaux* (2000) où interviennent déjà A. Mattelart sur le même thème (La genèse d'une appellation non contrôlée) mais aussi F. Webster, V. Mosco et N. Garnham : la contribution de Garnham se veut une critique argumentée des thèses de Castells en se focalisant sur les soubassements économiques non vérifiés de celles-ci, considérées comme autant de postulats, et notamment :

- la méconnaissance du rôle actuel de la concurrence dans le processus de l'accumulation capitaliste ;

---

<sup>2</sup> Traduction : « Les fondements du modèle "post-industriel" de Bell ne sont pas assurés. En tant que tel, il est évident que son assimilation (ou équivalence) entre les sociétés "post-industrielles" et « informationnelles » n'est pas tenable : à partir du moment où son argument que les professionnels, en col blanc et que le travail de service représente la société post-industrielle est erroné, alors doit s'effondrer son affirmation selon laquelle (la caractérisation) de "post-industrielle" est une explication adéquate de l'âge de l'information. Par-dessus tout, peut-être, il n'y a pas de signe d'une rupture avec les sociétés ayant émergé antérieurement - bien au contraire c'est tout à fait l'inverse. »

### L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

- l'exagération de la nouveauté des réseaux en tant que formes d'organisation sociale et économique et de leur pouvoir ;
- l'accent mis sur l'apport des TIC à une élévation de la productivité globale et sectorielle comme si, dans le même temps, elles n'élevaient pas des barrières à l'entrée, source de rentes ;
- l'idée que la sphère financière, activée par un réseau planétaire est autonome ;
- l'importance accordée à la mise en réseau des entreprises, et donc à leur flexibilité organisationnelle ;
- la logique d'un capitalisme sans luttes et interventions humaines avec des acteurs sociaux guidés par « l'esprit de l'informationnalisme » ;
- le transfert de pouvoir à la main d'œuvre informationnelle.

Sur tous ces points décisifs et indispensables à la compréhension de son modèle explicatif, Castells, avec assurance, ne s'est jamais expliqué, évitant soigneusement de se confronter avec les critiques.

De mon côté, je me suis exprimé en plusieurs occasions (Miège, 1991, 2000, 2002, 2004), dans des articles et contributions, qui à chaque cas, mettent en doute le caractère fondé et « concevable » de la SI. Trois aspects se dégagent :

- (1) le glissement permanent de sens entre trois approches se superposant et se mélangeant constamment : soit une société régie par la théorie de l'information, soit une société où la forte valorisation de l'information dans les processus productifs conduit celle-ci à être la source principale ou première de la production des richesses, soit une société investie par les TIC (techniques de l'information et de la communication), avec cette conclusion. La notion est d'abord une commodité de langage, qui permet d'insister sur l'importance des nouvelles technologies mais qui ne doit pas nous entretenir dans l'illusion d'avoir réussi à définir notre société en la résumant à une de ses caractéristiques ;
- (2) l'erreur théorique faite le plus souvent, et en particulière par M. Castells de se concentrer sur les phénomènes affectant le mode de développement (sociétal), indépendamment des mutations affectant le mode de production ; et
- (3) le fait que la SI « ...demeure inconcevable, et ce doublement : d'abord parce que les changements liés à l'informationnalisation (ajoutons : non réductibles à leur composante économique-technique)

Bernard MIÈGE

sont seulement engagés et marquent différemment les divers champs sociaux, ensuite parce que nous sommes loin de disposer des outils théoriques adéquats pour penser des changements beaucoup plus complexes que ne l'envisagent les auteurs et les publicistes les plus actifs à proposer des analyses. » (Miège, 2002, RISS, n° 123, p. 53).

### **1.2. Le faible impact des oppositions alternatives...**

Ce n'est pas que des oppositions, en provenance surtout des organisations de la (dite) société civile ou des représentants de pays dominés (africains notamment), ne se soient pas manifestées, plus d'ailleurs à l'occasion du Sommet Mondial pour la Société de l'Information (SMSI) de Genève en 2003 pour les premières qu'à l'occasion de celui de Tunis en 2005, et inversement pour les seconds, mais même déterminées et argumentées, ces oppositions n'ont que rarement discuté le qualificatif de SI, elles en critiquent des composantes : la supposée fracture numérique (qu'il conviendrait seulement de réduire), le manque de moyens des pays dominés (pour soutenir le développement technologique par des actions publiques) ou des classes et catégories sociales mises à l'écart (ou éprouvant des difficultés d'accès, de maîtrise des outils, etc.) ainsi que les modalités de gouvernance du Net, etc. Pour la grande majorité de ces différentes oppositions qui se sont exprimées dans les Sommets et après, la question de la SI, et toute la problématique qui l'accompagne (sur laquelle nous reviendrons ci-après) n'est pas mise en doute *per se*; les revendications se sont limitées généralement à l'égalité des conditions d'accès.

### **1.3. ... en regard de la force de conviction discursive des promoteurs du programme de SI**

Ce sont, en effet, de puissants soutiens qui favorisent l'avancée de la SI comme perspective et élément fédérateur des actions menées sous son label, et ce dans un cadre mondial ou du moins largement internationalisé.

On a déjà eu l'occasion de faire remarquer que ce sont les États-Unis d'abord puis la Commission Européenne (ainsi que le G7) ensuite, qui ont été à l'origine de la relance, au début des années quatre-vingt-dix, du syntagme. Mais, on insistera tout particulièrement sur ce point, ce sont les organisations des Nations Unies (l'UIT, l'UNESCO, le PNUD en particulier) ainsi que le Fonds Monétaire International, qui se sont faits les porteurs de la SI, dès le lancement des Sommets Mondiaux. Ce trait doit être souligné. En particulier, la préparation des Sommets, les Sommets eux-mêmes, ont été le moment, sinon d'une campagne de communication, du moins d'une action concertée visant à obtenir

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

que la grande majorité des pays, ainsi que les divers organisations internationales entrent dans un même cadre explicatif visant à produire du consentement dans l'adaptation à un processus inéluctable d'ordre économico-technique. Cette conviction par le discours n'a guère rencontré d'oppositions des responsables politiques ou managériaux, y compris dans les pays les plus pauvres souvent acquis à l'idée d'une révolution en cours sinon déjà réalisée. Le syntagme a alors été largement considéré comme le cadre explicatif accompagnant des changements (et même une révolution) effectifs.

Mais ce cadre explicatif ne signifie pas, de la part des pays dominants, un engagement vers une gestion politique mondialisée de la SI (d'où sans doute le fait que le SMSI de Tunis ait débouché sur des résultats considérés comme insuffisants ou décevants, à un double niveau : celui de la gouvernance de l'Internet et celui de l'aide financière via le Fonds de Solidarité Numérique). Cependant l'essentiel pour les promoteurs n'était pas là, d'autant que comme indiqué dans le § 83 de l'Engagement de Tunis (document WSIS-05/TUNIS) « l'édification d'une société de l'information inclusive privilégiant le développement sera une opération de longue haleine qui fera appel à de multiples parties prenantes ...(avec une mobilisation) aux plans national, régional et international... (et une coopération entre) les gouvernements, le secteur privé, la société civile, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales ... ». La SI revêt incontestablement une dimension coopérative et recouvre une vaste mobilisation à l'échelle mondiale.

Toutefois, cette présentation, qui met les forces politiques et socio-économiques sur le même plan, ne rend pas compte des dynamiques d'évolution sur lesquelles V. Leye, chercheur à l'Université de Gand met justement l'accent, en particulier du point de vue de l'UNESCO : « The World Summit on the Information Society (WSIS) ...has been another process facilitating public- private ICT partnerships at the multilateral level...multiple opportunities were given to the private sector to defend its stakes : through individual accreditations, trough the older collective representation organizations like the Coordinating Committee of Business Interlocators (the CCBI) and trough government delegations, which are very receptive to the interest of their businesses and sometimes almost act as the spokespersons...<sup>3</sup>» (Leye, 2007, p. 974).

---

<sup>3</sup> Traduction : Le SMSI a été le lieu d'un autre procès facilitant les partenariats public-privé sur les TIC au niveau multilatéral...De multiples opportunités ont été données au secteur privé de défendre ses positions : par le biais d'accréditations individuelles, par le biais de l'ancienne représentation collective d'organisations comme le CCIB, et par le biais des délégations gouvernementales qui sont très réceptives à leurs intérêts et parfois agissent presque comme leurs portes-parole.

#### **1.4. La performativité d'un syntagme plastique, modelable et révélateur**

Comment expliquer que la SI soit à la fois fort peu conceptualisée mais que l'idée de SI se soit imposée progressivement et maintenant de façon décisive ? Comment interpréter le fait que l'expression fasse référence au développement sociétal, tout en s'appuyant essentiellement sur une argumentation d'ordre économique-technique ? Ce paradoxe – logique - vient à la fois de ce que le syntagme est modelable selon les interlocuteurs ou les parties en présence, et qu'il ne faut pas lui attribuer des significations assurées ou fixées définitivement (en ce sens on doit le considérer comme étant d'une grande plasticité). Pour autant, ce serait une erreur de réduire la SI à sa composante social-discursive car dans le même temps elle est révélatrice de mutations économiques décisives accompagnées d'un techno- déterminisme soft (ainsi que nous l'évoquerons dans la seconde partie de cet article).

Au principe de la SI, on trouve en effet des mutations économiques déterminantes (et rarement discutées, sauf parmi les spécialistes) et des changements technologiques tout aussi indiscutables (mais finalement assez faciles à circonscrire). Les techniques sont le plus souvent présentées comme ayant un impact ou des effets sur le sociétal, le culturel et même le politique. Or, quatre observations paraissent fondamentales et sont rarement formulées lorsqu'il est question de SI ; et les perspectives de compréhension qu'elles ouvrent – il convient d'insister sur ce point – si elles sont assez largement partagées, et ce depuis longtemps, par des auteurs d'inspirations théoriques diverses et parfois divergentes, travaillant sur l'insertion sociale des TIC et/ou la formation des usages sociaux de ces mêmes techniques, ne réussissent pas ou guère à mettre en doute les approches et perceptions dominantes, très largement sous l'emprise d'une idéologie techno-déterministe, celle-ci fort prégnante et se renouvelant dès qu'émerge, non un nouveau système technique, mais simplement un outil présenté comme nouveau. Détaillons ces quatre observations :

- (1) Le développement technique est tenu pour être à la source et au départ des changements ; en aucune manière on considère qu'il peut s'adjoindre ou appuyer des changements socio-culturels ou socio-politiques en cours, ce qui pourtant se vérifie dans de nombreuses situations comme le e- learning ou les changements des systèmes de santé. Le plus souvent en effet, les décideurs mais aussi nombre de médiateurs ou de technologues, sont convaincus que les TIC portent en elles des effets induits, pré-programmés en quelque sorte, (relevant toujours plus ou moins de l'interactivité, de l'échange ou de la communication horizontale). Rarement, ils raisonnent comme si la

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

réussite, ou l'échec, pouvaient s'expliquer par la plus ou moins grande adéquation aux « demandes sociales » variées et surtout par la mobilisation autour d'elles d'acteurs sociaux « intéressés » à leur devenir, de sorte que le procès de leur ancrage social ne saurait obéir à une démarche simple et aisément prédictible.

- (2) Les outils et objets techniques incorporent des modes de faire, des éléments psycho-cognitifs ou mentaux, etc. des individus vivant dans les sociétés les plus concernées qui se sont imposés « comme allant de soi » à l'issue de la phase de conception des produits. En d'autres termes les TIC sont rarement discutées pour ce qu'elles véhiculent, par exemple un rapport individualisant à l'objet technique (et quelquefois seulement pour leur appliquer le principe de précaution pour des effets présumés, comme, entre autres, pour les antennes de téléphonie mobile).
- (3) La sphère technique dès lors, et en prolongement des deux observations précédentes, devrait le plus souvent être qualifiée de socio-technique, tant la composante technique, si tant est qu'elle puisse être isolée (comme par exemple pour un logiciel favorisant l'échange de fichiers) est dans bien des cas secondaire ou dans la continuité de changements des pratiques sociales sur la longue durée. Ainsi la médiatisation de la musique enregistrée prolonge avant tout les pratiques de consommation de musique enregistrée, qui se sont forgées tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, et même depuis T. Edison, et on ne peut considérer qu'elle est seulement dépendante des initiatives de Napster ou de Kazaa au tournant du siècle.
- (4) La mise sur le même plan d'innovations techniques fondamentales (par exemple la compression des signaux ou la visualisation des données) et leur assimilation à des perfectionnements, ou à leurs déclinaisons sur des objets ou outils différents. En la matière on ne se trompe pas seulement de focale, on entretient la confusion entre des actions profondément hétérogènes. En effet, la question de l'innovation n'est pas sans relation avec le rapport au temps, mais l'approche qui en est généralement donnée dans les milieux professionnels et dans les discours sociaux est empirique et conduit à des embrouillements contestables. Une clarification conceptuelle s'avère indispensable car, le plus souvent, l'innovation est insuffisamment distinguée de notions proches, comme celles de mutation ou de changement, voire de perfectionnement (par exemple les versions successives d'un logiciel) avec lesquelles elle est reliée mais auxquelles elle ne saurait être assimilée. On retiendra que la connaissance des évolutions contemporaines gagne beaucoup à bien

Bernard MIÈGE

identifier ce qui différencie les concepts évoqués (innovation, mutation, changement et perfectionnement), et à mettre chacun à sa place. Pour s'en tenir à l'innovation, il y a lieu, d'une part, de ne pas mettre sur le même plan les innovations de rupture (qualifiées de radicales, ou paradigmatiques par certains auteurs) des innovations de produits (qui sont centrales en sciences de gestion ou en micro-économie), d'autre part de séparer ce qui relève du socio-technique (et donc les TIC) et les effets supposés sur tel ou tel domaine de l'action sociale (par extension on en vient en effet à parler d'innovation pédagogique, culturelle, informationnelle, etc.)

Ce sont les innovations de rupture qui intéressent le plus directement la recherche en information – communication ; et effectivement les TIC dans leur ensemble participent d'une innovation majeure de ce type, en ce qu'elles conjuguent :

- la numérisation de (quantités importantes) de données et leur traitement ;
- la compression des signaux, notamment pour la transmission sur des réseaux ;
- la miniaturisation des composants ;
- et ce faisant, le traitement, la visualisation des données et leur modélisation, ainsi que l'extension des possibilités d'interactivité.

De fait, la confusion est entretenue entre ces différentes dimensions, et le syntagme de la SI participe activement à ce qui s'apparente à une opération d'embrouillement.

Finalement, l'analyse socio-discursive à laquelle nous venons de procéder se révèle féconde en ce qu'elle met en évidence toute une série de traits régulièrement mis à jour, et pour l'essentiel fondés sur l'exacerbation du rôle de la technique dans des changements sociétaux relevant de l'information – communication, que cependant ni la critique théorique, ni les propositions alternatives n'ont réussi à réduire, et même à ... endiguer. Le syntagme semble non seulement imperméable aux critiques et aux déconstructions, mais doté d'une étonnante plasticité. Il voit son pouvoir explicatif régulièrement mis à jour et ne paraît pas prêt d'achever son cycle de vie.

Si ce type d'analyse fait montre de ses limites, c'est sans doute qu'il ne va pas à l'essentiel et qu'il se contente d'identifier des éléments, sinon superficiels, du moins marqués par une relative incomplétude. C'est pourquoi nous allons maintenant rechercher en quoi la mise en avant de certains enjeux communicationnels est de nature à renouveler la vision de la SI.

## 2. Des enjeux proprement communicationnels

L'approche communicationnelle, ou plus exactement info-communicationnelle, n'est finalement qu'une préoccupation récente ; elle reste minoritaire à côté des approches techno- économiques ou même sociologiques (généralement conduites en termes d'informatisation sociale ou du point de vue de l'innovation dans les organisations).

Quatre orientations se dégagent que l'on rapprochera sans préambule de certaines macro-fonctionnalités sur lesquelles les travaux micro-économiques insistent :

- contribuer à la rationalisation des opérations productives en rapprochant les donneurs d'ordre des lieux de production ;
- étendre le *just in time* ;
- réduire les coûts de distribution en réduisant les intermédiaires et en accélérant les flux d'information;
- favoriser l'élargissement spatial et social-culturel des échanges, dans la perspective de la globalisation, etc.

Ces orientations, décisives mais non exclusives comme on le verra, sont mises en œuvre selon des modalités intéressant directement l'approche info-communicationnelle, et dont les principales sont les suivantes :

### 2.1. Le procès d'informationnalisation

L'informationnalisation est en quelque sorte l'ordinaire et ce qui se trouve être au fondement du fonctionnement des TIC. Et ce procès (qu'après un article initial datant de 1999 rédigé en collaboration avec G. Tremblay, nous avons tenté de préciser dans les deux ouvrages précités, Miège, 2004 et 2007, et qui commence à donner lieu à des travaux sectoriels) reste considéré comme allant tellement de soi qu'il est souvent passé sous silence au profit d'approches n'en donnant qu'une représentation superficielle et déformée. Cela concerne à la fois les analyses mettant l'accent sur l'informatisation ou fondées sur le paradigme cybernétique. En outre il ne doit pas être confondu avec l'informationnalisme qui, selon M. Castells serait le nouvel état d'esprit du capitalisme contemporain, c'est-à-dire ce que l'éthique protestante était au capitalisme industriel.

L'important est de noter qu'il s'agit d'un procès qui se caractérise par la circulation croissante et accélérée des flux d'information éditée ou non, autant dans la sphère privative, dans celle du travail que dans l'espace public.

L'accélération de la circulation de flux croissants d'information est évidemment le trait qui est le plus visible, et qui en une dizaine d'années seulement a profondément marqué les économies et les sociétés dominantes, et certaines composantes des autres ; car la vitesse de circulation est en relation directe avec les débits et donc avec les perfectionnements techniques des réseaux. Des entreprises nouvelles – les fournisseurs d'accès entre autres – se sont implantées et ont acquis une importance économique et sociale réelle. Il faut souligner non pas le caractère disruptif du phénomène car il était prévisible, mais sa diffusion élargie et son importance quantitative. Les flux d'information circulent vite et dans des quantités fortement croissantes ; le niveau quantitatif des flux échangés est cependant difficile à évaluer sauf par le moyen d'indicateurs indirects : flux de connexion globaux, chiffres d'affaires des fournisseurs d'accès et des compagnies de télécommunication, etc. Et pour apprécier pleinement ce phénomène, on ajoutera que ces flux numérisés semblent ne pas avoir pris la place des échanges antérieurs par un simple effet de substitution : le courrier postal et les communications téléphoniques sur les réseaux fixes conservent en effet un niveau élevé de fonctionnement, même s'il leur a fallu trouver des activités compensatoires.

Ce procès global d'informationnalisation mobilise cependant des informations de nature différente que l'on peut distinguer à l'aide des oppositions suivantes :

- information / connaissance. Tous les savoirs, les savoirs-faire et même les connaissances produites dans des institutions spécialisées (centres de recherches, agences publiques spécialisées, consultants, etc.) sont loin de donner lieu à une production d'informations, régulière ou pas ; mais – et c'est une tendance qui a sa dynamique propre –, de plus en plus de connaissances entraînent une production d'information (ainsi dans le domaine de la santé), et les TIC favorisent ce déplacement ;
- information produite / information non produite. Les TIC permettent la mise à disposition d'informations que l'on peut qualifier de non produites, dans la mesure où elles ne supposent pas la mise en œuvre d'une production socialement organisée offerte par un collectif d'acteurs sociaux identifiés. C'est le cas d'une partie des weblogs, en ce qu'ils résultent souvent de l'intervention d'un individu isolé, parfois sans compétences techniques-professionnelles particulières ;

### L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

- information régulièrement proposée / éphémère. Avec les TIC, on observe un développement des informations « occasionnelles » (comme dans les premiers temps de la presse imprimée), et ces possibilités sont effectivement utilisées par les mouvements alternatifs ou par la communication politique dans les périodes pré-électorales, etc. ;
- information éditée (et donc payante, sous des modalités variables) ou non éditée. L'information non éditée, généralement gratuite, a sa dynamique propre et prend appui sur les TIC pour s'étendre, ce qui ne va pas sans poser de redoutables problèmes à la presse journalistique, indispensable comme instance de référence dans l'espace public, et contrainte elle-même de s'approprier les TIC et de diversifier ses supports de publication.
- information ouverte / information accessible sous conditions. La multiplication des occasions de produire et de diffuser de l'information ne doit pas faire oublier que l'information dite « stratégique », mise en œuvre dans le cadre de la veille économique ou scientifique, reste d'un accès contrôlé.

L'information (pour le moment ?) s'est prioritairement et massivement développée dans les activités professionnelles pour soutenir la production et la distribution des produits. Les mutations du mode de production dominant, et depuis 1990 sans réelle concurrence, ont beaucoup joué pour soutenir régulièrement le recours aux TIC : l'externalisation des lieux de production, la recherche exacerbée d'une plus grande productivité du travail (dans les pays dominants), l'accent mis sur une plus grande compétitivité y compris dans des situations de monopole ou d'oligopole, l'internationalisation accrue et la libéralisation des échanges commerciaux, ainsi comme il va de soi, que la mondialisation des marchés de capitaux, ce sont autant d'éléments qui s'articulent directement avec les TIC.

Beaucoup d'espoirs avaient été mis dans la circulation de l'information en direction / à partir des sphères publiques et privées (hors activités professionnelles), particulièrement comme un moyen de réactiver les débats publics ou comme une source possible d'une information différente, voire alternative qui puisse contester l'information en manque de crédibilité aujourd'hui offerte par quelques groupes de communication puissants. Ces espoirs toujours portés par des groupes sociaux actifs n'ont pas été réalisés pour le moment, même si des réalisations effectives sont à noter, notamment

durant les temps forts de mouvements sociaux, où l'information mise à disposition croit souvent très rapidement.

Finalement, l'élargissement effectivement constatable de l'offre d'information ne donne pas lieu *ipso facto* à des consommations et à des usages homothétiques, d'autant que le procès d'information relève pour l'essentiel de règles marchandes et même de modalités strictement industrielles. La concentration est ainsi l'une des marques pas toujours apparentes du système de diffusion des informations. Tout se passe comme si l'offre était largement ouverte à une gamme de producteurs beaucoup plus étendue qu'antérieurement, mais que la concentration de la diffusion (niveau où les groupes de communication les plus puissants se sont toujours positionnés) fonctionnait comme un goulot d'étranglement de nature technico-commerciale (la position oligopolistique de Google est ainsi la marque première du dispositif de recherche d'information).

## **2.2. La promotion des TIC plus que celle des industries de contenus**

C'est un paradoxe car les contenus sont *a priori* plus productifs de valeur, comme cela est annoncé déjà depuis environ quinze ans. Mais les structurations industrielles héritées, y compris dans des grands conglomérats, se révèlent résistantes. On connaît les péripéties des ambitieux projets multimédias avortés de Vivendi ainsi que d'AOL-Time Warner (Bouquillion, 2008). Les synergies sont difficiles à trouver avec les industries de contenu et la tentation récurrente est même dans certains cas de se passer d'elles en imposant son propre système (ainsi pour le Ipod de Sony). Enfin, on découvre régulièrement que les filières des industries culturelles et médiatiques (édition de livres, cinéma et audiovisuel, musique enregistrée, information générale ou spécialisée, jeux vidéo) sont lentes à s'interpénétrer et à jeter des ponts entre elles. Finalement, dans l'ensemble des industries de la communication, on a moins affaire à l'avancée assurée de la convergence qu'à la mise en systèmes (partiels) et à la formation de dispositifs.

La question de la convergence mériterait à elle seule une réflexion spécifique. Ce que l'on observe – deux décennies après les premières et imprudentes annonces – est loin de former un ensemble unifié ou même coordonné entre réseaux, appareils et contenus. Il s'agit avant tout d'un construit social encore largement en formation, en dépit d'une base technique incontestable. Ce construit est chaotique car hautement conflictuel. Et, dans cette perspective d'une convergence encore largement en attente et qui peine à s'affirmer, du moins selon des modalités directement sous l'emprise de l'ordre de la technique, l'idée de SI, toute orientée vers un avenir prometteur, ne

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

rencontrant pas de difficultés pour s'imposer, la recouvre et en dissimule les incohérences, tant que faire se peut. D'une certaine façon, la SI vient conforter le « programme » d'informationnalisation et de médiatisation des sociétés contemporaines en le ré-assurant.

### **2.3. La recomposition et l'élargissement des systèmes médiatiques**

Chercher à identifier ce vers quoi tendent les rapports entre les TIC et les médias en place et en quoi les TIC contribuent aux mutations des médias, revient à se demander en quoi ces techniques modifient ou bouleversent les critères définitionnels de ce que l'on entend par médias. Trois écueils doivent en effet être évités :

- le recours à une conception métaphorique des médias (à la suite de M. Mc Luhan et de quelques autres auteurs, contemporains ou non) qui tend à les confondre avec diverses instances de médiation et même avec des dispositifs techniques prolongeant les facultés humaines ;
- la perspective d'un remplacement pur et simple des médias par les TIC, comme si dans les sociétés contemporaines et dans un monde globalisé la communication interpersonnelle même médiatisée pouvait se substituer à la communication médiatique organisée;
- l'inclusion de l'ensemble des TIC dans le domaine médiatique et la superposition des deux domaines. Or d'une part, les TIC interviennent par exemple dans la communication interpersonnelle ou intra-organisationnelle, et cela ne relève pas du domaine médiatique. D'autre part, dans un horizon temporel prévisible, la généralisation du numérique (comment la caractériser ?) ne saurait équivaloir à la refondation des systèmes médiatiques existants.

On aura compris que l'argumentation esquissée ici repose la question rarement abordée et pourtant fondamentale des critères définitoires des médias. Cette question que nous avons examinée par ailleurs, excède le cadre de cet article ; cela ne nous empêche pas de signaler trois tendances à l'œuvre dans les systèmes médiatiques :

En premier lieu, il apparaît que les médias (de masse) qui disposaient plus ou moins du monopole de l'information diffusée sont maintenant concurrencés par d'autres producteurs qui mettent largement à profit l'existence des TIC pour se passer des médias. C'est le cas de l'information produite et diffusée dans le cadre des stratégies de communication des organisations publiques et privées,

Bernard MIÈGE

de l'information professionnelle spécialisée, de la production documentaire ou des différents types de blogs.

En deuxième lieu, on doit s'attendre à des mutations importantes des dispositifs sociotechniques constitutifs des médias et de leur économie de fonctionnement. D'une part, un même média, plus précisément une organisation médiatique donnée, développera son offre de contenus sur une pluralité de dispositifs, et ce changement est évidemment de nature à perturber notre compréhension, habitués que nous sommes à identifier un média par ses (seules) caractéristiques techniques. D'autre part, ce ne sont pas tant les modèles fondamentaux d'exploitation des produits informationnels et culturels qui sont mis en cause (les modèles génériques de l'édition et du flot sont bien installés), mais une difficulté surgit : comment identifier et lire les déclinaisons actuelles de ces modèles, qualifiés souvent de business models qui, avec les portails ont beaucoup gagné en complexité ?

En troisième lieu, du point de vue des consommateurs l'essentiel n'est pas là. Ils attendent des nouveaux médias qu'ils se différencient plus ou moins nettement des médias connus en perte de crédibilité. Pour une partie des usagers en tout cas, les nouveaux médias n'ont de sens que s'ils ne reproduisent pas les modèles déjà expérimentés. Ils attendent des pratiques médiatiques autres, c'est-à-dire moins ou non directives, interactives, alternatives et même relevant de l'auto-production. Ils visent donc le critère de la programmation. Les nouveaux médias abandonneront-ils cette fonction de programmation au profit d'une simple mise à disposition de ressources informationnelles et culturelles ?

Les déplacements en cours de la sphère médiatique ne permettent guère de fixer une ligne de séparation rigoureuse entre médias actuels et nouveaux d'une part, techniques de l'information et de la communication d'autre part. Ceci se vérifie d'autant plus que la programmation, élément clé du fonctionnement des médias jusqu'à présent, est à la fois fortement contestée tout en se maintenant sous des formes qui pérennisent les entreprises médiatiques en place et les catégories professionnelles légitimées (journalistes, producteurs culturels).

Quoiqu'il en soit, au cours des deux dernières décennies, les systèmes médiatiques se sont engagés dans des transformations assez fondamentales, comme jamais jusqu'alors, même lors de l'émergence de la télévision. La place des médias (et du hors-médias) est au cœur du fonctionnement des sociétés et leur rôle ne cesse de prendre de l'importance. C'est cette mutation fondamentale que reprend et entend souligner l'idée de SI en banalisant et en naturalisant ce que recouvre le paradigme de l'information – communication, lui-même plus complexe que l'idée et surtout porteur de stratégies contradictoires

## L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

ainsi que de refus ou de résistances. Comme déjà signalé, le projet de SI n'a, rencontré que peu d'oppositions franches à Genève ou à Tunis. Il n'en aurait pas été de même si les phénomènes relevant de l'information – communication avaient été abordés directement, à commencer par la marchandisation des services culturels et informationnels.

### **2.4. La maîtrise des flux info - communicationnels transnationaux**

Avec l'avancée des TIC, la circulation, plus ou moins mondialisée, des flux s'est nettement intensifiée dans la dernière période. Elle s'accompagne de changements décisifs de l'appareil industriel caractérisé désormais par : l'hégémonie (pas totale) des firmes est-asiatiques dans l'offre d'outils de communication, la montée en puissance des opérateurs de réseaux de télécommunications (débordant de leur base nationale de départ) et des industries liées (fournisseurs d'accès, etc.), l'émergence puis le développement rapide de producteurs de services-logiciels grand public dépendant surtout de la puissante industrie de services informatiques américaine, l'accentuation de la concentration des industries du contenu autour de groupes de communication à visée multimédias, le maintien, et parfois même l'accroissement, de la pluralité de firmes de petite et moyenne taille dans chacune des filières des industries culturelles et informationnelles pour assurer la production des contenus et l'émergence de nouvelles filières de production de contenus : information, jeux, documentation professionnelle, formation à distance, etc. adaptées aux nouveaux outils.

Ce contexte nouveau diffère très sensiblement de celui qui, autour du début des années quatre-vingt, encadrait les stratégies antagoniques du *free flow of information* et du NOMIC (nouvel ordre mondial de l'information et de la communication). Trois éléments de différenciation au moins doivent être pris en compte :

- la tendance à une globalisation multi-polaire, au sein de laquelle les industries de la communication peuvent être tenues pour un auxiliaire des puissances dominantes (dont la domination est de plus en plus contestée) ;
- l'arrivée progressive à maturité des dispositifs socio- techniques d'information – communication ;
- l'élargissement significatif de l'information circulante hors du domaine médiatique.

Bernard MIÈGE

Dans ce contexte, la circulation des flux est ascendante, marquée notamment par :

- (1) l'extension au delà des cadres nationaux ou régionaux de la diffusion et de la circulation des contenus (ceci concerne aussi bien la culture et l'information produites que non produites, l'information professionnelle spécialisée) ;
- (2) l'essor par delà les frontières des États de la circulation des échanges interpersonnels, privés ou socialisés, informels et d'ordre privé (courrier électronique) ou formels et publicisés (chats, forums, blogs), s'ajoutant ou prenant la place du courrier postal et des communications téléphoniques via les réseaux commutés ;
- (3) et d'une façon générale la tendance à la standardisation des formats des différents produits à l'échelle mondiale : minutage des séries télévisées, des films de long métrage, des plages des pièces de musique populaire ; remodelage des règles de spectacles sportifs en vue de la retransmission télévisée ; fragmentation de l'information en segments correspondant aux pratiques en vigueur dans les pays dominants et renforcement de la normalisation des outils. On n'oubliera pas d'ajouter que l'adoption de normes techniques mondiales pour les différents outils favorise grandement les évolutions précédentes.

Ces tendances affectent autant la sphère privée que la sphère publique dans des cadres nationaux et régionaux qui gardent leurs profondes spécificités culturelles, et donc leurs différences. Le projet de la SI se veut à cet égard rassurant et rassembleur, sans doute porteur d'identités nouvelles, mais surtout garant d'un nouvel ordre soft. Certains, « décideurs » au sein de puissantes organisations internationales ou auteurs, continuent à voir en ce projet une proposition de dépassement de la société industrielle (cette lecture est toujours d'actualité, en dépit des désordres qu'entraîne la globalisation capitaliste), et leur insistance doit attirer l'attention car elle nous met en présence d'enjeux, qui ne sont pas seulement socio-discursifs.

Finalement, l'emploi du syntagme Société de l'Information n'est pas une opération si anodine qu'on l'affirme souvent, y compris lorsqu'on en use en l'encadrant de guillemets. Outre une histoire déjà longue et l'échec des tentatives faites pour le conceptualiser, il recèle en lui toute une série d'enjeux, en particulier communicationnels, qui ne sauraient être dissimulés ou passés sous silence.

## Références bibliographiques

- BANGEMAN M. et alii, 1994, *L'Europe et la société de l'information planétaire – Recommandations au Conseil des ministres de l'Union européenne*, Bruxelles, Communautés Européennes.
- BELL D., 1976, *Vers la société post-industrielle*, Paris, Laffont.
- BENIGER J.R. 1989, *The Control Revolution: Technological and Economic Origins of the Information Society*, Harvard (Mass.), Harvard University Press.
- BERLEUR J. et alii, 1990, *The Information Society: Evolving Landscapes*, New York, Springer Verlag
- BERTHOUD G. et alii, 2000, *La « Société de l'Information » : une idée confuse ?*, Université de Lausanne, Institut d'anthropologie et de sociologie, Pratiques et Théories des Sciences et des Techniques.
- BERTHOUD G. (actes édités par), 2002, « La société de l'information – État des lieux », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XL, n°123, Genève/Paris, Droz.
- BOUQUILLION P., 2008, *Les industries de la culture et de la communication – les stratégies du capitalisme*, Grenoble Presses Universitaires de Grenoble.
- BRZEZINSKI Z., 1971, *La révolution technétronique*, Paris, Calmann-Lévy.
- CASTELLS M., 1998, 1999 et 1999, *L'ère de l'information*, 3 tomes, Paris, Fayard.
- COMMISSION EUROPEENNE, 1994, *Croissance, compétitivité, emploi- Les défis et les pistes pour entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle*, Livre Blanc ou Rapport Delors, Luxembourg, Communautés Européennes.
- COMMISSION EUROPEENNE, 1997, *Construire la société européenne de l'information pour tous, Rapport final du groupe d'experts de haut niveau*, Bruxelles, DG V (Emploi et Affaires Sociales).
- COMMISSION NATIONALE FRANCAISE POUR L'UNESO, 2005, *La « société de l'information » : glossaire critique*, Paris, La Documentation française.
- GARNHAM N., 2000, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique », *Réseaux (« Questionner la société de l'information »)*, n°101, pp. 53-91.

Bernard MIÈGE

- LACROIX J.G. et G. TREMBLAY, 1997, *The 'Information Society' and The Cultural Industries Theory*, London, Sage Publications, *Current Sociology*, vol.45, n°4.
- LEYE V., 2007, « UNESCO, ICT corporations and the passion of ICT for the development: modernisation resurrected », *Media, Culture ad Society*, vol. 29, n°6, pp. 972- 993.
- MASUDA Y., 1983, *The Information Society as Post- Industrial Society*, Washington DC, World Future Society.
- MATTELART A. 2001, *Histoire de la société de l'information*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- MIEGE B., 1991, « L'impensable société de l'information », *Brises*, n°16, pp. 63-66.
- MIEGE B., 1997, *La société conquise par la communication –tome 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- MIEGE B., et TREMBLAY G., 1999, « Pour une grille de lecture du développement des techniques de l'information et de la communication », Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, *Sciences de la Société*, n°47, pp. 9-22.
- MIEGE B. (édité par), 2000, « Questionner la société de l'information », *Réseaux*, vol. 18, n°101, Paris, Hermès.
- MIEGE B, 2004, *L'information – communication, objet de connaissance*, Bruxelles- Paris, De Boeck – INA.
- MIEGE B., 2007, *La société conquise par la communication - tome 3 Les TIC entre innovation technologique et ancrage social*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- N'GUYEN G., P. PETIT et D. PHAN, 1997, « La société de l'information – performances économiques et implications sociales/ The Information Society- Economic Performances and Social Implications », *Communications & Stratégies*, n° 28, 4<sup>ème</sup> trimestre, Montpellier, IDATE.
- MOORE N., 1999, « La société de l'information », in *Rapport mondial sur l'information*, Paris, éd. UNESCO, pp. 289- 302.
- REICH R., 1991, *The Work of Nations: Preparing Ourselves for 21st Century Capitalism*, New York, Random House.
- Réseaux*, 2000, vol. 18, n°101.
- TOFFLER A., 1971, *Le choc du futur*, Paris, Denoël.

L'imposition d'un syntagme : la société de l'information

TOFFLER A., 1980, *La troisième vague*, Paris, Denoël.

TOURAINÉ A., 1969, *La société post-industrielle : naissance d'une société*, Paris, Denoël Gonthier.

UNIVERSITÉ LA MANOUBA- IPSI/FONDATION KONRAD ADENAUER, 2005, *Penser la Société de l'Information*, Actes du Colloque de Tunis, 7 et 8 avril 2005.

WEBSTER F., « 2000, The Information Society Revisited », in L.A. Lievrouw and S.M. Livingstone (dir.), *The Handbook of New Media: Social Shaping and Consequences of ICTs*, London, Sage.

WEBSTER F., 2002, *Theories of the Information Society*, Londres et New York, Routledge, 2e édition.